

Continuité pédagogique – Fiche professeurs – classes à examen 3^e, 1^{ère}, Terminales

Le but de la continuité pédagogique est avant tout de permettre aux élèves de conserver le lien avec les apprentissages, tout en tenant compte du fait que le travail à distance ne saurait remplacer le contact et les échanges directs entre un enseignant et sa classe et au sein de la classe.

Les professeurs principaux ont un rôle important pour assurer le lien avec les familles et bien coordonner le travail donné aux élèves afin qu'il soit adapté aux conditions exceptionnelles d'enseignements.

Le professeur reste, plus que jamais, responsable de sa progression, de ses méthodes et de leur adaptation.

Pour les classes à examen, il convient de prendre en compte l'objectif de fin d'année, à ce stade inchangé.

Les objectifs de formation qui sont définis au travers des programmes annuels restent donc valables, mais la période qui s'ouvre nécessite des adaptations :

- privilégier un travail de consolidation et d'approfondissement à propos des notions déjà abordées et de compétences en cours d'acquisition ;
- pour les classes à examen, le temps de confinement et de travail plus individuel peut permettre d'engager un travail de révision des acquis en vue de l'examen : aide à la révision du programme d'oral en français, révision des parties de programme achevées pour la terminale ou la troisième, autrement dit anticiper sur un travail de fin d'année pour laisser au retour le temps d'aborder les questions nouvelles ;
- pour les notions nouvelles qui doivent néanmoins être introduites, prévoir qu'un temps de reprise sera nécessaire lors du retour en classe, à l'instar par exemple de ce qui peut être pratiqué en classe inversée.

Accompagner et stimuler le travail des élèves constitue un élément décisif, qui pourra être grandement facilité par une action coordonnée des équipes pédagogiques :

- proposer, si possible, une organisation du travail sur la semaine¹, qui puisse aider les familles à suivre le travail de leurs enfants et aux élèves à gagner en autonomie ;
- prévoir des moments d'échange direct avec les élèves, au travers de la classe virtuelle, mais aussi pour certains élèves, par des échanges individualisés ;
- encourager les échanges à distance entre pairs ;
- assurer, si cela est possible, une « permanence numérique » sur un créneau horaire donné et organisé par roulement entre les enseignants d'une même classe² ;
- outre la mise à disposition de contenus pédagogiques, organiser des restitutions de productions d'élèves, de différentes natures, tant pour vérifier que les documents proposés

¹ En respectant les grands équilibres horaires.

² Cela peut être sous forme de forum par exemple, ou de chat avec un enseignant.

par le professeur sont compris (questions de compréhension de texte...) que pour s'assurer que les apprentissages se poursuivent ;

- pour les classes à examen, prévoir un rythme régulier d'entraînements aux devoirs correspondant aux épreuves, organiser des oraux à distance pour les disciplines qui ont une épreuve orale (français, LV) sur un format éventuellement raccourci ;
- prévoir des temps de régulation et d'explicitation après correction qui peuvent prendre la forme d'une brève vidéo que le professeur pourra enregistrer et poster sur l'ENT ainsi que des rendez-vous téléphoniques par groupes d'élèves rencontrant les mêmes difficultés.

Si l'ENT de l'établissement et le site CNED sont des voies d'échanges privilégiés, il peut être intéressant de diversifier les formes de l'étude :

Pour les classes de 3^{ème} :

- prévoir des séquences de durées différentes ;
- réserver une place importante aux supports non numériques (livres, revues, cahiers, etc.) et aux travaux écrits sur papier. Lire et écrire constituent deux activités essentielles qui doivent être plus que jamais encouragées ; les conjuguer selon le principe « en lisant, en écrivant » par des marginalia, la prise écrite de notes de lecture (ou de visionnage) de manière à faire travailler systématiquement les traces écrites ;
- diversifier les supports : courtes vidéos, textes de longueur et de nature variées, reportages, images diverses, QCM auto-correctifs, etc. ;
- des activités en lien avec le développement de l'oral peuvent être proposées avec écoute (émissions de radio, enregistrement de l'enseignant, etc.) et productions orales enregistrées par l'élève (synthèse d'une durée donnée, narration d'une expérience, argumentation scientifique, etc.) ;
- Conserver le principe des rituels, aisés à vérifier par les parents : 15 minutes de calculs flash, 15 minutes de langue, exercices, un temps consacré à la réactivation des acquis antérieurs (mobilisation des repères chronologiques, spatiaux...) ;
- Réserver une vraie place à une pratique artistique et à une sportive adaptées à la situation.

Pour les classes terminales :

- favoriser le travail autonome et entre pairs : fiche de lecture, conception de plans sur un sujet, travaux de révision, etc. ;
- le travail d'écriture doit aussi être privilégié : rédaction de textes, en particulier argumentatifs ;
- donner un programme de lecture sur le temps du confinement ; consacrer ainsi au moins deux heures à la lecture de textes variés (littéraires, historiques, documentaires, fiction, etc.) ;
- plus généralement, distinguer suivi à court terme : travail régulier et vérifié et projection pour le retour : ce qui aura dû être vu pour redémarrer. Les notions nouvelles peuvent être ainsi préparées par des lectures préalables de type classe inversée ;
- conserver le principe des rituels ou d'activités régulières : lecture, écriture, calcul, langues vivantes (sous des formes différentes, épisode de série, films, enregistrement oral, activités de doublage, etc.).

Pour tous :

- Proposer un programme de culture générale en identifiant des émissions, documentaires, séries, films, théâtre et opéra filmés (télévisions, radios) en lien avec les programmes, avec restitution courte sous forme d'avis ou de critique (écrite ou orale).

Par ailleurs, en vue des examens :

- pour les questions de passation d'examen, d'orientation et de poursuite d'études, rassurer les élèves et leurs familles sur le fait qu'aucun élève ne sera pénalisé ;
- Préciser explicitement sous quelle forme les évaluations seront prévues au retour en classe.